

Faits d'actualité

Jean Dalpé

Volume 29, numéro 3, 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103425ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103425ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dalpé, J. (1961). Faits d'actualité. *Assurances*, 29(3), 181–187.
<https://doi.org/10.7202/1103425ar>

Faits d'actualité

par

JEAN DALPÉ

I — Les résultats techniques de l'assurance en 1960

181

Le rapport du surintendant des assurances donne les résultats techniques des sociétés d'assurances relevant du contrôle fédéral en 1960 pour les assurances autres que vie et maritime. Les voici: ¹

	Profits (+) ou perte d'opération (—)	En pour cent des primes acquises
1954	+ \$25,000,000	5.0
1955	+ 10,000,000	1.9
1956	— 29,000,000	— 5.3
1957	— 69,000,000	— 11.3
1958	— 1,000,000	— 0.1
1959	+ 19,000,000	2.6
1960	+ 36,000,000	4.7

Le progrès est réel bien que trente-six pour cent des assureurs (ou 138) aient encore subi une perte technique en 1960, en comparaison de quarante-quatre pour cent en 1959 (ou 163), cinquante-quatre pour cent en 1958 (ou 205) et soixante-dix-huit pour cent en 1957 (ou 307).

Les résultats de l'assurance contre l'incendie s'améliorent incontestablement avec la hausse des tarifs qu'on a imposée dans toutes les provinces depuis 1959. L'amélioration semble s'être produite particulièrement dans la province de Québec et surtout dans la région de Montréal où les tarifs ont été relevés à plusieurs reprises. Il faut mentionner également

¹ Nous les extrayons du Rapport du surintendant fédéral des assurances pour l'année 1960.

l'assurance automobile où des tarifs plus élevés et une politique d'acceptation plus serrée donnent des résultats appréciables.

II — Les résultats de 1960 dans la province de Québec

De son côté, le surintendant des Assurances de Québec nous apporte son rapport pour 1960. C'est le premier depuis son entrée en fonction. Voici quelques chiffres qui montrent l'évolution des résultats d'ensemble depuis 1957.

1 — Assurance contre l'incendie

a) Primes, sinistres et rapport.

	Primes souscrites nettes (en millions de dollars)	Sinistres encourus (nets)	Rapport des sinistres aux primes souscrites (nettes)
1957	60	47	78.48
1958	68	38	56.19
1959	79	37	46.64
1960	81	38	47.51

La hausse des primes est très accusée. L'expansion atteint plus d'un tiers en quatre ans, ce qui ne correspond pas tant à une augmentation des capitaux assurés qu'à la hausse des tarifs. Cela a permis d'opposer à des sinistres à peu près stables depuis trois ans des primes croissantes résultant d'une hausse massive. Le cas des maisons d'habitation à Montréal est un exemple assez frappant — leur taux étant passé de .35 à .50 pour l'assurance-incendie d'un immeuble de première classe et de .05 à .15 pour le contrat supplémentaire. Si l'on met à côté de cela des hausses de vingt, trente et même cinquante pour cent ou davantage pour les risques commerciaux dans certains quartiers, on ne peut s'étonner qu'avec des ressources accrues d'un tiers en quatre ans et des sinistres à peu près stables depuis trois ans, l'industrie ait pu opérer un redressement spectaculaire qu'exigeaient les hésitations et la politique de faiblesse des années antérieures.

Que nous réservent les années prochaines ? Déjà se dessine une concurrence qui pourrait bien se traduire par un renversement radical des directives. Il est un peu tôt pour prédire ce qui se passera durant les prochaines années; mais on peut l'imaginer devant, entre autres choses, le mouvement qui porte un fort courant des affaires vers les sociétés provinciales. Les autres essayeront peut-être d'évincer leurs concurrentes plus heureuses par des coupes de taux¹. Nous espérons qu'elles tenteront autres choses. Personnellement, si nous avons écrit déjà qu'on augmentait un peu trop les tarifs et un peu trop vite, nous verrions avec appréhension un retour trop brusque en arrière. L'assurance est un domaine qui a besoin de stabilité, de mesure; il ne faudrait pas en jouer avec brutalité et imprudence si l'on ne veut pas revenir aux années sombres de 1956 et 1957.

Actuellement, le marché est assaini. Combien de temps le restera-t-il ? C'est ce que nous ne pouvons pas encore dire.



Nous nous permettons ici de faire une suggestion au surintendant des assurances. Jusqu'ici, son service a donné des statistiques comparatives basées sur les primes souscrites nettes². En période de stabilité, avec des augmentations de primes assez faibles d'une année à l'autre, les indications sont suffisantes. Mais ne pourrait-on changer la méthode de travail et se baser à l'avenir sur les primes acquises. Ce sont elles qui permettent de conclure en connaissance de cause. Il est évident que passer d'un rapport sinistres-primes souscrites de 78.48 à 47.51 est un indice, mais comme il serait plus exact si l'on prenait comme base les primes acquises qui,

¹ Déjà, un mouvement de baisse s'affirme dans l'Ontario et le Québec.

² Si on avait les chiffres bruts, il serait possible de mieux juger l'importance des affaires traitées puisque, avec la statistique nette, on a déduit la réassurance. On atteint un chiffre considérable dans bien des cas, surtout pour les compagnies qui se réassurent fortement.

ASSURANCES

en somme, sont la seule base reconnue par les services officiels et la pratique.

Si les tableaux d'ensemble du rapport donnent des chiffres basés uniquement sur les primes souscrites, on retrouve ailleurs d'autres statistiques qui tiennent compte des primes acquises en 1960. Voyons ce qu'elles sont et comment elles se comparent aux primes souscrites dans leurs résultats:¹

	Primes souscrites nettes (en millions de dollars)	Primes acquises nettes (en millions de dollars)	Rapport des sinistres aux primes acquises	Rapport des sinistres aux primes souscrites
Chiffre global pour tous les assureurs ² (en millions)	81.6	76.1	51.04	47.51 ³

Entre les primes souscrites et les primes acquises, il y a une différence de \$5,500,000, soit 6.74 pour cent provenant du jeu de la réserve. Cette différence se traduit en définitive par une hausse du rapport des sinistres aux primes de 47.51 à 51.04, soit un écart de 3.53: écart assez important, mais qui ne modifie pas notre conclusion à l'effet que les conditions se sont améliorées. En définitive, le jeu de la réserve continue de se faire à l'avantage de l'assureur qui y trouve une provision supplémentaire. Les comptes sont un peu camouflés, mais l'opération a une importance véritable puisqu'elle donne à l'actif une valeur accrue, même si elle est critiquée par ceux qui en souffrent dans leurs résultats immédiats, par leur hâte imprudente ou voulue qui les met momentanément en état d'infériorité apparente. La pratique étant ce qu'elle est, il faut s'incliner devant une mesure assez sage destinée à donner une plus grande solidité à des affaires difficiles et dont la stabilité financière est la qualité première.

¹ p. 43 et 83. Statistiques 1960. Service des Assurances — Québec.

² Y compris les mutuelles de comté.

³ Non compris les chiffres des mutuelles de comté.

A S S U R A N C E S

b) Répartition des primes nettes entre les catégories d'assureurs en 1960.

		%	%
		1960	1957
Compagnies à fonds social	71,545,000	88	87.4
Lloyd's	2,930,000	3.6	4.25
Sociétés mutuelles	6,775,000	8.3	8.3
	81,250,000		
Mutuelles de comtés	409,000		

185

En somme, à cause de leur puissante organisation, les compagnies à fonds social gardent ou accentuent leur avance, tandis que Lloyd's réduit sa part proportionnelle. Les assureurs de Lloyd's sont un bien curieux groupe. Puissant, très cohérent malgré ses apparentes divisions, il attaque résolument ou se laisse distancer à certains moments. Parce que 1956 et 1957 ont été deux exercices très mauvais, on a serré la vis très fort depuis et on n'a pas participé à l'essor comme d'autres assureurs qui, sur place, se sont rendus compte du changement qui se préparait et en ont profité. C'est l'ennui d'être très loin et de ne pouvoir exercer une surveillance que par personnes interposées. D'un autre côté, il faut bien admettre que Lloyd's a eu plus que sa part des risques au-dessous de la normale depuis quelques années. Pour éviter cela, ses syndicats ont eu recours davantage à la *warranty company* et ils ont resserré énormément la portée de leurs contrats; ce qui était sage. Cela leur a permis d'améliorer ainsi leurs résultats:

	Rapport des sinistres aux primes souscrites nettes	
	Lloyd's	Toutes les compagnies
1957	91.83	78.48
1958	98.51	56.19
1959	83.93	46.64
1960	58.12	47.51

Malgré leurs frais inférieurs aux autres à cause de leur méthode même de procéder, les syndicats de Lloyd's devaient

186

faire quelque chose. Les courtiers savent qu'ils ont agi sans ménagement, mais peut-on les blâmer d'avoir voulu corriger une situation devenue extrêmement mauvaise et qu'expliquaient aussi bien leur accueil antérieur trop ouvert, mal contrôlé, que la réaction psychologique du marché canadien envers eux. Ce n'est pas en considérant le résultat immédiat des affaires qu'on parvient à conserver la bonne volonté d'assureurs comme Lloyd's. S'il y a quelqu'un à blâmer, ce sont ceux qui ont abusé d'un marché excellent, confiant, mais qui réagit d'autant plus violemment que l'autre partie a agi avec un sans gêne (pour ne pas dire plus) un peu trop évident.

2 — Assurance automobile.

	Primes souscrites (nettes) (en millions de dollars)	Sinistres encourus (nets)	Rapport aux primes souscrites (nettes)	Rapport aux primes acquises (nettes)
1957	\$ 74	49.7	67.38	—
1958	88	54.6	62.10	—
1959	94	53.7	56.89	—
1960	100	55.7	55.89 ¹	57.81 ²

Il ressort de ces chiffres:

a) qu'en quatre ans, le revenu-primés a augmenté d'environ trente-cinq pour cent, tant à cause des hausses successives de tarifs, allant jusqu'à deux par année, que de l'augmentation du nombre des véhicules assurés.

b) que de 1958 à 1960, les sinistres se sont à peu près stabilisés alors que le revenu-primés allait en augmentant: situation saine puisque le rapport des sinistres aux primés passait de 67.38 en 1957 — niveau trop élevé pour le marché — à 62.10 en 1958, ce qui est un peu au-dessous du point d'équilibre. De là, il diminuait à 56.89 en 1959 et à 55.89 en 1960. Même remonté à 57.81 pour tenir compte des primés acquises, ce rapport laisse avec le point d'équilibre de

¹ p. 83.

² p. 46.

A S S U R A N C E S

soixante-trois pour cent, généralement reconnu en assurance automobile, une marge de bénéfice appréciable.

Si l'on examine la répartition de la statistique entre groupe d'assureurs en 1960:¹

% des primes souscrites au total (a)		Primes souscrites (a)	Primes acquises	Rapport des sinistres aux primes acquises
80.2	Compagnies à fonds social	\$80,003,000	\$77,777,000	58.30
7.9	Lloyd's, London	7,955,000	7,674,000	52.53
11.9	Sociétés mutuelles	11,802,000	10,993,000	58.04
		\$99,760,000	\$96,444,000	57.81

187

On constate:

i) que les compagnies à fonds social détiennent environ quatre-vingts pour cent des primes souscrites, contre 7.9 à Lloyd's, London et 11.9 aux sociétés mutuelles. Elles sont encore l'influence dominante, malgré la concurrence des sociétés mutuelles dont la part a tendance à s'accroître d'année en année avec l'intensité de leur publicité ou avec l'expansion donnée à leur réseau d'agences.

ii) que la différence est assez grande entre le rapport sinistres-primes-souscrites et sinistres-primes-acquises, même si les exigences de réserve sont relativement moins fortes que pour les polices de trois ans.



Il sera intéressant de connaître les résultats de 1961. Nous serions étonnés qu'ils ne soient pas encore meilleurs que ceux de 1960 — période intéressante pourtant qui a marqué une autre étape dans le processus d'assainissement commencé dans les affres de 1957 et poursuivi jusqu'en 1959.

¹ p. 46.